

Durtal

La Communauté de communes pérennise Domi'Mômes service

Jeudi après-midi, à la maison des services publics, les représentants de la communauté de communes Les Portes de l'Anjou, sa présidente Marie-Paule Loison et deux vice-présidents, Joëlle Charrier et Christian Morin, ont signé une convention de partenariat tripartite avec la société Le Chèque domicile et Anjou Domicile.

Anjou Domicile travaille étroitement avec le collectif à l'initiative de ce projet, composé de la CAF, la MSA, l'ADMR, l'ASSADOM (association d'aide à domicile), les acteurs associatifs de la petite enfance et les parents utilisateurs. Domi'Mômes service s'adresse aux parents d'enfants jusqu'à 12 ans, isolés ou non, habitant sur le territoire de la communauté de communes et travaillant tous les deux en horaires atypiques ou décalés.

Financement

Pratiquement un professionnel de l'enfance se déplace à domicile pour assurer la garde des enfants, à partir de 4 heures, entre le départ des parents et l'ouverture de l'accueil périscolaire ou la prise en charge des petits par l'assistante maternelle, et inversement, jusqu'à minuit, en attendant le retour des parents. Le



Les signataires autour de Marie-Paule Loison, présidente de la Communauté de communes.

financement est assuré par la communauté de communes, les parents et l'employeur.

Pour faciliter l'adhésion des entreprises, la collectivité a décidé de s'associer avec Le Chèque domicile (CESU). Les salariés en horaires décalés pourront payer les professionnels de l'ADMR et de l'ASSADOM en chèques emploi service universel délivrés par leurs employeurs.

Pour les chefs d'entreprises les avantages sont multiples : aider les employés à concilier vie professionnelle

et vie familiale, favoriser l'accès des femmes au travail, offrir une réponse au besoin d'accueil des enfants, sans oublier les avantages fiscaux, l'entreprise ne payant réellement de 42 % des 7 € de l'heure.

Contacts : CC Les Portes de l'Anjou
02 41 76 19 03 ; ADMR Durtal au
02 41 76 16 13 ; ADMR Daumeray au
02 41 32 57 83 ; ASSADOM au
02 41 86 49 00 ; RAM :
02 41 69 52 96.